Gallo&Associés

FONDATION GABRIEL-FRANÇOIS RICHARD
Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 23 février 1875
Siège social : LYON (69008)
104 rue Laënnec

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Assistance à la gestion

Comptabilité & fiscalité

Ressources humaines

Audit

Gestion de patrimoine

Protection sociale

Juridique

Accompagnement international

Gallo & Associés Audit
29 avenue Félix Viallet, 38000 GRENOBLE / T. 04 75 69 28 50 / audit@gallo.fr / www.gallo.fr

SARL au capital social de 20 000 € inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Dauphiné-Savoie
RCS Grenoble B 79773787100039 - SIRET : 79773787100039 - TVA intracom. : FR40797737871 - NAF : 6920Z

FONDATION GABRIEL-FRANÇOIS RICHARD
Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 23 février 1875
Siège social : LYON (69008)
104 rue Laënnec

_____

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Conseil d'Administration de la **FONDATION GABRIEL-FRANÇOIS RICHARD**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **FONDATION GABRIEL-FRANÇOIS RICHARD** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe, la première application au 31 décembre 2025, des dispositions du règlement ANC n°2022-06 modifiant la présentation des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon note jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité du Président et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président arrêté le 27 avril 2026.

Responsabilités de la direction et des membres du bureau relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de la Fondation le 21 avril 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 27 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes

GALLO & ASSOCIES AUDIT

Sébastien CHIRAT

Bilan actif

FONDATION GABRIEL-FRANCOIS RICHARD

Etats de synthèse au 31/12/2025

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	3 648	3 648		
Concessions, brevets et droits assimilés	471 306	310 282	161 024	141 970
Autres immobilisations incorporelles	53 002	52 409	594	939
Immobilisations corporelles				
Terrains	526 889	2 884	524 005	524 197
Constructions	34 185 665	18 487 125	15 698 540	16 513 119
Installations techniques, matériel et outillage	6 199 760	4 501 982	1 697 778	1 852 874
Autres immobilisations corporelles	5 858 291	3 808 054	2 050 237	2 061 716
Immob. en cours / Avances et acomptes	2 929		2 929	27 904
Biens reçus par legs / donations destinés à être ce				205 000
Immobilisations financières				
Participations	1 101 299		1 101 299	1 101 299
Autres titres immobilisés	390 813		390 813	384 622
Prêts	30 175		30 175	30 175
Autres immobilisations financières	6 231		6 231	3 031
Total Actif immobilisé (II)	**48 830 008**	**27 166 383**	**21 663 625**	**22 846 845**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	62 519	6 270	56 249	64 212
Produits intermédiaires et finis	4 529	450	4 079	2 857
Avances et acomptes versés sur commandes	29 491		29 491	36 894
Créances				
Usagers et comptes rattachés	7 340 439	2 908	7 337 531	8 125 000
Autres créances	2 179 454	358 407	1 821 046	1 454 145
Charges constatées d'avance	127 410		127 410	95 663
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 276 254		1 276 254	1 258 975
Disponibilités	10 176 990		10 176 990	6 343 078
Total Actif circulant (III)	**21 197 085**	**368 035**	**20 829 050**	**17 380 824**
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	**70 027 092**	**27 534 418**	**42 492 675**	**40 227 669**

Bilan passif

FONDATION GABRIEL-FRANCOIS RICHARD

Etats de synthèse au 31/12/2025

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Fonds propres sans droit de reprise	**1 968 455**	**1 968 455**
Fonds propres statutaires	484 077	484 077
Autres fonds propres sans droit de reprise	1 484 378	1 484 378
Fonds propres avec droit de reprise	**-4 798 939**	**-1 982 698**
Autres fonds propres avec droit de reprise	-4 798 939	-1 982 698
Réserves	**5 123 797**	**5 071 662**
Réserves règlementées	562 378	562 378
Réserves pour projet de l'entité	4 561 419	4 509 284
Report à nouveau	7 968 373	5 418 204
Excédent ou déficit de l'exercice	**-34 874**	**-213 935**
Situation nette (sous-total)	**10 226 812**	**10 261 688**
Subventions d'investissement	1 826 742	1 090 799
Provisions réglementées	1 570 411	1 656 384
Total des capitaux propres (I)	**13 623 964**	**13 008 870**
Fonds reportés et dédiés		
Fonds dédiés	20 000	20 300
Total des fonds reportés et dédiés (II)	**20 000**	**20 300**
Provisions		
Provisions pour risques	39 825	2 000
Provisions pour charges	449 246	250 468
Total des provisions (III)	**489 071**	**252 468**
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	17 538 674	14 027 944
Emprunts et dettes financières diverses	2 260	1 860
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 877 715	1 672 541
Dettes fiscales et sociales	3 818 374	3 454 223
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	66 940	169 694
Autres dettes	5 055 675	7 619 769
Total des dettes (IV)	**28 359 639**	**26 946 031**
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	**42 492 675**	**40 227 669**

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Produits des tiers financeurs	29 325 740	27 681 801
Subventions sections	256 978	0
Subventions revenus patrimoniaux	14 338	0
Production vendue et prestations de services revenus patrimoniaux	409 910	0
Production vendue et prestations de services sections	1 353 897	1 309 053
Produits des activités	31 360 863	28 990 854
Autres produits sections	245 689	126 876
Autres produits revenus patrimoniaux	0	408 227
Collectes sections	1 291 872	1 838 491
Collectes revenus patrimoniaux	30 948	
Reprise provision sur actif circulant	8 560	540 285
Produits des cessions d'immobilisations sections	42 334	0
Produits des cessions d'immobilisations revenus patrimoniaux	223 500	
Report des ressources	300	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**33 204 065**	**31 904 733**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0	0
Achats de matières premières et autres	221 345	247 188
Variations de stock	8 582	-18 710
Autres achats et charges externes sections	9 093 829	9 520 807
Autres achats et charges externes revenus patrimoniaux	165 810	88 206
Impôts, taxes et versements assimilés sections	1 508 048	1 470 583
Impôts, taxes et versements assimilés revenus patrimoniaux	57 482	53 147
Salaires et traitements sections	14 055 290	13 616 602
Charges sociales sections	5 789 150	5 431 978
Salaires et traitements revenus patrimoniaux	67 389	59 641
Charges sociales revenus patrimoniaux	23 861	29 295
Dotations d'exploitation		
- dotations aux amortissements sections	1 720 858	1 647 415
- dotations aux amortissements revenus patrimoniaux	157 750	19 999
- dotations aux provisions sections	353 771	8 560
- dotations aux provisions revenus patrimoniaux	0	0
Valeur comptable des immobilisations cédées sections	5 750	0
Valeur comptable des immobilisations cédées revenus patrimoniaux	205 000	0
Autres charges sections	10 433	35 350
Autres charges revenus patrimoniaux	0	3 148
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**33 444 347**	**32 213 209**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-240 282**	**-308 476**

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés sections	19	3 347
Autres intérêts et produits assimilés revenus patrimoniaux	323 209	343 377
Reprises sur provisions financières section	0	0
Reprises sur provisions financières revenus patrimoniaux	0	0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	**323 229**	**346 724**
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées sections	288 789	319 363
Intérêts et charges assimilées revenus patrimoniaux	21 852	22 995
Dotations aux amortissements CT provisions sections	0	0
Dotations aux amortissements CT provisions revenus patrimoniaux	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	**310 641**	**342 358**
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**12 588**	**4 366**
Opérations faites en commun sections	0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**-227 694**	**-304 110**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion sections	0	12 966
Produits exceptionnels sur opérations de gestion revenus patrimoniaux	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital sections	0	54 672
Produits exceptionnels sur opérations en capital revenus patrimoniaux	0	14 338
Reprises sur provisions sections	251 150	247 026
Reprises sur provisions revenus patrimoniaux	0	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**251 150**	**329 002**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion sections	0	1 421
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion revenus patrimoniaux	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital sections	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital revenus patrimoniaux	0	0
Dotations exceptionnelles amortissements et provisions sections	58 329	237 406
Dotations exceptionnelles amortissements et provisions revenus patrimoniaux	0	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**58 329**	**238 827**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**192 821**	**90 175**
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V-VII)	33 778 444	32 580 459
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	33 813 317	32 794 394
BENEFICE OU PERTE SECTIONS	**-429 027**	**-1 295 854**
BENEFICE OU PERTE REVENUS PATRIMONIAUX	**394 153**	**1 081 919**
BENEFICE OU PERTE TOTAL	**-34 874**	**-213 935**

Annexe

FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD **Exercice clos le 31/12/2025**

Nom de l'association	FONDATION GABRIEL-FRANCOIS RICHARD
Adresse	104 RUE LAENNEC 69008 LYON

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

1 Règles et méthodes comptables
2 Changement de méthode comptable
3 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
4 Notes sur le bilan actif
5 Notes sur le bilan passif
6 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	42 492 675	Résultat : **Déficit**	-34 874

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21 avril 2026 par le bureau de l'association.

Annexe

FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD **Exercice clos le 31/12/2025**

1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le règlement N°2022-06 du 04 novembre 2022

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Pour les Valeurs mobilières de placement, la valeur brute est constituée par le cout d'achats hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition à l'exception de celles antérieurement réévaluées.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions structure : linéaire sur 50 ans,
- Constructions fluides : linéaire sur 25 ans,
- Constructions aménagements : linéaire sur 15 ans.
- Autres constructions : linéaire entre 5 et 10 ans,
- Installations techniques, matériel et outillage : linéaire entre 3 et 15 ans,
- Autres immobilisations : linéaire entre 4 et 10 ans,
- Agencements : linéaire de 10 à 20 ans.

2 Première application du règlement ANC 2023-03 - Changement de méthode comptable

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association applique le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, ainsi que le règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023 qui en décline les dispositions pour les personnes morales de droit privé à but non lucratif (règlement ANC 2018-06).

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charge ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable et, il n'a pas à être justifié.

L'application de ce changement de méthode est faite de manière prospective.

Au 31 décembre 2025, les principaux effets observés sur notre association pour donner suite à l'application de ce règlement sont les suivants :

A/ Présentation des montants comptabilisés dans le résultat d'exploitation 2025 d'éléments qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du Règlement

- Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, comptabilisé dans le résultat d'exploitation en 2025 pour 266 KE.
- Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées, comptabilisée dans le résultat d'exploitation en 2025 pour 211 KE.
- Quote-part des subventions d'investissements virée au résultat de l'exercice 2025 pour 72 KE.

B/ Présentation des changements induits par la suppression de la technique de transferts de charges.

- Présentation du montant des remboursements de frais de personnel comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025 pour 39 KE.
- Présentation du montant des remboursements d'assurance comptabilisés dans la rubrique « Autres produits » en 2025 pour 3 KE en remplacement du poste « reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».
- Présentation du montant des dégrèvements d'impôts comptabilisés dans la rubrique « Autres produits » en 2025 pour 50 KE en remplacement du poste « reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».

C/ Présentation des charges constatées d'avances en poste « autres créances » en 2025 pour 127 KE en remplacement du poste « autres régularisations actifs ».

L'application du règlement ANC 2023-03 a eu un impact net positif sur l'agrégat résultat d'exploitation au 31 décembre 2025 pour un montant de + 127 KE.

3 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagements donnés	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements de retraite	724 030

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti *- Dont dettes garanties Villa Saint Raphaël*	9 135 437 *1 717 723*

Les dettes financières des établissements Villa St Raphaël, étaient garanties par la Métropole avant l'apport partiel d'actif de ces établissements à la Fondation Richard au 01/01/2024.

Depuis l'apport partiel d'actif, ces dettes financières sont dorénavant garanties par la Fondation Richard.

Engagements de retraite

Ces engagements sont calculés pour le personnel de plus de 50 ans, en fonction des prescriptions légales applicables à la Fondation Gabriel-François Richard (âge de départ en retraite : 64 ans et départ au taux plein).
Pour le calcul, aucun taux de rotation du personnel ni de taux d'actualisation n'ont été retenus.

Faits marquants de l'exercice

→ Construction Bâtiment Foyer de Vie – Maître Turquin / Sessad – Les Alysés

Les travaux ont été finalisés en novembre 2024, date de début de l'amortissement du bâtiment. Au 31/12/2025, le montant total des travaux s'élève à 3 571 KE, dont 1 976 KE affectés au Foyer de vie – Maître Turquin et 1 595 KE affectés au Sessad – Les Alysés.

Le bâtiment a fait l'objet d'une décomposition entre Gros Œuvres (1 724 KE), Second Œuvre (1 100 KE) et Aménagement des constructions (747 KE).

La Fondation Gabriel-François Richard avait souscrit 2 nouveaux emprunts sur l'exercice 2022 d'un montant global de 2 100 KE pour financer cette construction. Le montant restant dû s'élève à 1 776 KE au 31 décembre 2025.

→ Litiges salariés

Au 31/12/2025, une provision pour litige est constatée à hauteur de 38 KE relative à un contentieux avec un salarié pour faire suite à un licenciement pour inaptitude.

Une provision pour charges a également été constatée à hauteur de 307 KE concernant le licenciement de deux salariés pour respectivement 96 KE et 211 KE.

Autres éléments significatifs

→ Usagers et comptes rattachés

Il s'agit des sommes dues par les tiers payants et les clients de l'ESAT Commercial – Les Ateliers du Moulin à Vent.

→ Provisions pour restructuration

Cette provision a été dotée entre 2003 et 2007 dans le cadre des travaux de restructuration du Centre d'Education Motrice – Bernard Marin.
Elle est destinée à couvrir les amortissements ainsi que les intérêts du prêt de la Banque Crédit Coopératif (budget attribué par le département).
Dans le cadre de la convention de retour à l'équilibre, la provision est reprise à hauteur de 107 754 E par an jusqu'en 2026.

→ Subventions d'investissement

Dans le cadre de son activité, la Fondation Gabriel François Richard est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage. Le montant total de la subvention « taxe d'apprentissage » s'élève au 31/12/2025 à 1 428 KE. Cette subvention est reprise au même rythme que les amortissements des biens qu'elle finance.

Le montant total des subventions brutes s'élève à 3 540 KE au 31/12/2025.

La Fondation a notamment reçu une subvention de 800 KE, versée par la Métropole dans le cadre du financement du nouveau Foyer de Vie.

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'association LA ROCHE, l'ARS a également octroy é une subvention de 228 KE pour la mise en place de Dossiers Usagers Informatisés (DUI). La part de la subvention revenant à la Fondation Richard s'élève à 114 KE.

Le montant des subventions reprises au résultat en 2025 s'élève à 72 KE.

→ Dons et legs

En 2024, l'établissement Revenus Patrimoniaux a perçu un leg dans le cadre d'une succession pour un montant total net de 415 KE, dont une maison d'habitation valorisée à 205 KE. Cette maison a été cédée sur l'exercice 2025 pour une valeur de 224 KE, générant une plus-value de 19 KE. Aucun amortissement n'avait été constaté dans la mesure où l'objet de la Fondation était de céder ce bien en 2025.

Elle a également bénéficié d'un don pour un montant de 30 KE pour la rénovation de salles de bain au sein des établissements de la Villa St Raphaël.

→ Hacking

La Fondation Gabriel François Richard a fait l'objet d'un hacking en juin 2020 se traduisant par un vol de disponibilités pour un montant de 354 KE. Le montant a été provisionné à 100% dans les comptes 2020. A la date de clôture de l'exercice 2025, un contentieux est toujours en cours avec l'établissement bancaire concerné, la provision est donc maintenue dans les comptes 2025.

→ Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres salariés s'est élevé à 232 973 E en 2025. Les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés.

→ Effectif

Effectif moyen du personnel : 363 personnes dont
* cadres : 30 personnes,
* non-cadres : 333 personnes

→ Bénévolat

Au cours de l'exercice, la Fondation Richard a fait appel à des bénévoles, qui ont contribué au développement des activités de l'association (organisation de cafés Actualités, accompagnement aux sorties piscine, etc.)

Estimation des heures de bénévolat :
- CEM – Bernard Marin : 172 h
- Villa Saint Raphaël : 12 h

Au titre de l'année 2024 – 2025, une convention de partenariat a notamment été signée entre l'association Unis-Cité Auvergne – Rhône – Alpes, et les établissements EAM Hébergement Saint Alban, Accueil de Jour - L'Ovalé, et Foyer de Vie – Maître Turquin.

Annexe

FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD **Exercice clos le 31/12/2025**

→ Tableau de suivi des résultats sous contrôle des tiers financeurs

Etablissement	2014	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
SIEGE	0	-3 740	-25 995	-46 691	-179 372	-207 858	-74 634	-123 090	-107 722	-769 102
CEM - Bernard Marin	0	147 602	-103 468		0	323 916	-406 815	127 094	0	88 329
SESSAD - Les Alysés	0	0	3 015		0	70 144	-21 685	4 042	0	55 516
EAM HEBERGEMENT - St Alban	0	0	0		-2 921	-88 289	-12 375	-296 713	-255 389	-655 687
EAM SOIN - St Alban	0	0	0		0	0	-79 856	-99 107	-189 520	-368 483
ACCUEIL DE JOUR - Au Fil de Soi	0	0	0		74 471	0	-15 932	18 455	63 389	140 383
FOYER VIE - Maître Turquin	0	0	0		0	0	5 340	-61 922	138 323	81 741
SAVS - L'Ovalé	0	0	0		-13 641	0	-7 803	0	27 198	5 754
ESAT - Atelier du Moulin à vent	-98 271	0	0		0	0	-57 892	-168 128	-137 943	-462 234
FOYER VIE DEFICIENT VISUEL - Villa St Raphaël	0	0	0		0	49 316	-13 572	-51 410	-278 082	-293 748
FOYER VIE HANDICAP VIEILLISSANT - Villa St Raphaël	0	0	0		0	42 878	-60 106	-187 434	-220 789	-425 450
EAM HEBERGEMENT - Villa St Raphaël	0	0	0		0	55 328	164 859	-36 562	-275 313	-91 688
EAM SOIN - Villa St Raphaël	0	0	0		0	0	0	-23 200	-13 040	-36 240
MAS - Maison des Molières	0	0	0		0	94 371	0	-58 654	-116 091	-80 373
FOYER VIE - Maison d'en Haut	0	0	0		53 748	0	0	-104 923	-154 812	-205 987
EAM HEBERGEMENT - Maison des Molières	0	0	0		71 247	0	0	211 946	-64 464	218 729
EAM SOIN - Maison des Molières	0	0	0		0	0	0	-150 549	-101 590	-252 140
TOTAL	**-98 271**	**147 602**	**-126 448**	**-46 691**	**3 532**	**339 807**	**-580 470**	**-1 000 155**	**-1 689 586**	**-3 050 680**
Dépenses pour congés payés										-606 664
Autres droits acquis par les salariés										-13 159
Autres dépenses non opposables										-1 128 438
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE										**-4 798 941**

→ Ventilation du résultat comptable de l'exercice

Origine du résultat	Résultat 2025
Résultat sur gestion libre	**537 787**
SIEGE	-231 496
CEM - Bernard Marin	231 788
SESSAD - Les Alysés	-18 936
EAM HEBERGEMENT - St Alban	63 560
EAM SOIN - St Alban	21 452
ACCUEIL DE JOUR - Au Fil de Soi	56 526
FOYER VIE - Maître Turquin	292 558
SAVS - L'Ovalé	1 036
ESAT - Atelier du Moulin à vent	-104 430
FOYER VIE DEFICIENT VISUEL - Villa St Raphaël	-184 966
FOYER VIE HANDICAP VIEILLISSANT - Villa St Raphaël	-286 701
EAM HEBERGEMENT - Villa St Raphaël	-176 798
EAM SOIN - Villa St Raphaël	20 516
MAS - Maison des Molières	-163 511
FOYER VIE - Maison d'en Haut	-133 561
EAM HEBERGEMENT - Maison des Molières	-78 540
EAM SOIN - Maison des Molières	118 842
Résultat sur gestion contrôlée	**-572 661**
Résultat global	**-34 874**

Le résultat 2025 sous contrôle des tiers financeurs soit un déficit de 573 KE sera étudié et repris ultérieurement.
L'affectation du résultat sur gestion contrôlée sera effectuée ultérieurement sur décision des tiers financeurs.
L'affectation du résultat sur gestion libre sera effectuée ultérieurement sur décision du Conseil d'administration.

Evènements Postérieurs à la clôture

→ Recrutement du nouveau Directeur Général

Monsieur Benoît MAGIMEL est entré en fonctions le 23 février 2026. Monsieur Christophe GUERIN a assuré la Direction Générale de transition jusqu'au 25 février 2026 afin d'assurer la continuité des actions en cours et la transmission des informations.

→ Hacking

Par décision du 26 février 2026, la Cour d'Appel de Lyon reconnaît la Fondation Richard comme fautive et la condamne à 3 KE de dommages et intérêts.
La Fondation Richard a la possibilité de se pourvoir en Cassation, une étude auprès d'un avocat est en cours à la date d'arrêté des comptes.

4 Notes sur le bilan actif

		Actif immobilisé : mouvements de l'exercice		
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	462 175	75 990	10 209	527 956
Immobilisations corporelles	46 936 925	926 723	1 090 115	46 773 534
Immobilisations financières	1 519 126	9 392	0	1 528 518
Total	**48 918 226**	**1 012 105**	**1 100 326**	**48 830 008**
Amortissements & provisions				
Immobilisations incorporelles	319 266	57 281	10 209	366 338
Immobilisations corporelles	25 752 115	1 821 326	773 396	26 800 045
Immobilisations financières	0	0	0	0
Total	**26 071 381**	**1 878 607**	**783 605**	**27 166 383**

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	36 406	0	36 406
Créances et charges constatées d'avance	9 676 794	9 676 794	0
Total	**9 713 200**	**9 676 794**	**36 406**

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	0
Immobilisations financières	0
Clients & comptes rattachés	294 340
Autres créances	488 707
Disponibilités	28 862

Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association.

5 Notes sur le bilan passif

		Provisions		
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provision pour litige	2 000	37 825	0	39 825
Provisions pour risques et charges	597	306 832	299	307 129
Provisions restructuration	249 871	0	107 754	142 117
Total	**252 468**	**344 657**	**108 054**	**489 071**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque identifié peut être raisonnablement estimé et fait l'objet d'un engagement vis-à-vis d'un tiers.

	Etat des dettes			
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	17 538 674	9 545 293	4 239 023	3 754 358
Dettes financières diverses	2 260	0	0	2 260
Fournisseurs	1 877 715	1 877 715	0	0
Dettes fiscales & sociales	3 818 374	3 818 374	0	0
Dettes sur immobilisations	66 940	66 940	0	0
Autres dettes	5 055 675	5 055 675	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Total	**28 359 639**	**20 363 997**	**4 239 023**	**3 756 618**

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable

Annexe

FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD **Exercice clos le 31/12/2025**

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts & dettes établissement de crédit	110 666
Emprunts & dettes financières divers	0
Fournisseurs	347 280
Dettes fiscales & sociales	2 277 108
Autres dettes	2 988

Produits constatés d'avance	0

Annexe

FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD **Exercice clos le 31/12/2025**

6 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan		31/12/25	31/12/24
418100	Facture à établir	294 340	284 828
Clients et comptes rattachés		**294 340**	**284 828**
409800	Avoir à recevoir	0	34 694
468700	Divers produits à recevoir	488 707	40 014
Autres créances		**488 707**	**74 708**
508800	Intérts courus à recevoir	28 862	23 629
Disponibilités		**28 862**	**23 629**
Total des produits à recevoir		**811 909**	**383 165**

Charges constatées d'avance		31/12/25	31/12/24
486000	Charges constatées d'avance	127 410	95 663
Total des charges constatées d'avance		**127 410**	**95 663**

Annexe

FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD **Exercice clos le 31/12/2025**

Charges à payer **Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan**		**31/12/25**	**31/12/24**
168840	Intérêts courus	110 667	115 937
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**110 667**	**115 937**
408000	Fournisseurs - factures non parvenues	255 289	220 011
408100	Fournisseurs – factures non parvenues	91 991	82 475
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**347 280**	**302 486**
428200	Congés payés provisionnés	1 281 349	1 131 871
428600	Personnel charges à payer	10 914	10 914
428700	Personnel produit à recevoir	324 842	195 384
428710	Personnel autres produits à recevoir	30 248	0
438200	Org sociaux charges sociales sur congés à payer	492 752	459 624
448200	Charges fiscales sur congés à payer	125 248	115 506
448600	Etat – Charge à payer	11 755	9 520
Dettes fiscales et sociales		**2 277 108**	**1 922 819**
408400	Fournisseurs d'immobilisation – FNP	0	62 512
419800	Avoir à établir	793	0
468600	Autres charges à payer	2 195	1 742
Autres dettes		**2 988**	**64 254**
Total des charges à payer		**2 738 043**	**2 405 496**
Produits constatés d'avance		**0**	**0**

Variation des Fonds Propres

	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES NETS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	**13 008 870**	**12 505 635**
VARIATIONS DE L'EXERCICE		
Apport partiel d'actif Maison des Aveugles	0	729 908
Apport partiel d'actif Accueil et Développement des Aveugles Surhandicapés	0	51 226
Subventions et dons	800 000	(127 880)
Reprises des subventions	(64 058)	(69 010)
Dotation sur provisions réglementées	(85 974)	132 968
Autres variations	0	(42)
Excédent ou déficit de l'exercice	(34 874)	(213 935)
FONDS PROPRES NETS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	**13 623 964**	**13 008 870**

Tableau de financement

FONDATION GABRIEL-FRANCOIS RICHARD **Exercice clos le 31/12/2025**

	31 décembre 25	
	Augmentation	Diminution
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 874 922	
- Prélèvements personnels		
= Autofinancement disponible	**1 874 922**	
Valeurs des cessions d'immobilisations	265 833	
Réductions d'immobilisations financières		
Emprunts contractés		
Hausse des fonds propres		
Subventions d'investissement	800 000	
TOTAL DES RESSOURCES	**2 940 755**	
EMPLOIS		
Résultat distribué		
Réduction fonds propres et en C.C.		
Acquisitions d'éléments actif immobilisé		906 135
Autres variations		
Remboursements d'emprunts		1 070 180
TOTAL DES EMPLOIS		**1 976 315**
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	**964 440**	

	31 décembre 25	
	Dégagement	Besoins
VARIATION DES ACTIFS D'EXPLOITATIONS		
Stocks et en-cours	6 742	
Avances et acomptes versés sur commandes	7 403	
Usagers, Comptes rattachés	787 469	
Autres créances		366 901
Comptes de régularisation		31 747
VARIATION DES DETTES D'EXPLOITATIONS		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs, Comptes rattachés	205 174	
Autres dettes		2 199 544
Comptes de Régularisation		
TOTAUX	**1 006 788**	**2 598 192**
BESOINS DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION		**1 591 404**
VARIATION DES ACTIFS HORS EXPLOITATIONS		
Autres créances		
VARIATION DES DETTES HORS EXPLOITATIONS		
Autres dettes		102 754
TOTAUX		**102 754**
BESOINS DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION		**102 754**
BESOINS DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT		**1 694 158**
Variation des Disponibilités	3 851 191	
Variations des Concours bancaires et Soldes créditeurs		4 580 909
VARIATION NETTE TRESORERIE		**729 718**
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	**964 440**	